

## RECRUTEMENT DE TECHNICIENS DE VIABILITE

Créée en juin 1989, la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) est une société anonyme de droit privé, dont l'actionariat est majoritairement public. Sa mission principale est de construire, exploiter et entretenir le réseau autoroutier qui lui est concédé par l'Etat. Aujourd'hui, ADM est concessionnaire d'un réseau d'autoroutes en exploitation de 1800 kilomètres.

### Mission :

Mettre en œuvre les actions nécessaires pour la fluidification de la circulation, la gestion de l'information trafic, la sécurité des clients-usagers, ainsi que l'entretien courant garantissant la pérennité de l'infrastructure autoroutière.

### Activités/responsabilités :

- Intervenir lors des opérations d'assistance ou gestion d'incident pouvant impacter la sécurité du client-usager ou la fluidité de la circulation, et établir les constats y afférents ;
- Conduire les opérations d'évacuation de tout obstacle pouvant impacter la sécurité et la fluidité de la circulation ;
- Réaliser des visites régulières de l'autoroute et tenir les états exhaustifs relatifs au domaine public autoroutier, infrastructure et conformité de la signalisation ;
- Assurer les activités d'inspection, suivi des ouvrages et mise à jour de l'état de l'infrastructure autoroutière ;
- Suivre et contrôler la réalisation des opérations d'entretien courant, léger ou divers de l'infrastructure autoroutière, et établir les constats y afférents ;
- Suivre, contrôler et établir les constats des travaux d'entretien des bâtiments de la zone d'affectation ;
- Participer au suivi de la prestation de dépannage ;
- Participer au suivi de la qualité de service assurée par les sous concessionnaires des aires de service ;
- Gérer le stock du matériel et fournitures viabilité ;
- Suivre en temps réel les événements trafic, assurer la coordination des interventions en cas d'incidents et informer les clients-usagers via les canaux de communication mis à sa disposition ;
- Assurer l'astreinte.

### Profil :

- Être titulaire d'un diplôme de technicien spécialisé ou BTS (Bac+2) en génie civil, travaux publics ou gros œuvres ;
- Avoir une expérience d'une année minimum dans le domaine des routes, autoroutes ou équivalent.

### Langues :

- Arabe : Courant.
- Français : Courant.

### Consistance du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Un CV actualisé ;
- Une lettre de motivation ;
- Une copie du ou des diplôme(s) ;
- Une copie des attestations de travail ;
- Une copie de la carte nationale d'identité.

L'avis d'appel à candidatures est publié sur les sites web [www.adm.co.ma](http://www.adm.co.ma) et [emploi-public.ma](http://emploi-public.ma). Les candidats doivent déposer leurs dossiers de candidature sur le site web <https://adm.etalent.ma>, et ce au plus tard le 20 avril 2026 à minuit.